

CENTRE  
HOSPITALIER  
T R O Y E S

Livret d'accueil

**Service de réanimation,  
de soins intensifs  
et de médecine néonatale**  
Centre Hospitalier de Troyes

Hôpital Simone Veil  
Bâtiment Bernadette Chirac - 1<sup>er</sup> étage  
Pôle Femme, Mère et Enfant

**Tél. : 03 25 49 49 12**



## SOMMAIRE

Le service.....	3
L'équipe.....	3
Organisation des visites .....	4
Recommandations à votre entrée dans le service.....	4
Salon des parents.....	5
Votre place de parents.....	5
Les soins de soutien au développement.....	6
Les pieuvres.....	6
Le positionnement .....	6
L'allaitement maternel.....	7
L'oralité.....	7
Le peau-à-peau .....	8
L'environnement de votre enfant.	9
Contacts .....	10

## *Chers parents, bienvenue,*

L'ensemble de l'équipe du service de réanimation, de soins intensifs et de médecine néonatale du Centre Hospitalier de Troyes vous accueille et vous accompagne pendant toute la durée de votre séjour, 24h/24 et 7j/7.

Votre enfant est au centre de notre attention pour que sa situation s'améliore le plus rapidement possible. L'équipe soignante s'efforcera de répondre à toutes les questions qui vous préoccupent, et vous donnera les clés qui vous permettront de vous autonomiser progressivement.

La philosophie du service est de faire équipe avec vous. Nous savons combien votre présence est précieuse pour votre bébé. L'équipe soignante aura ainsi à cœur de vous aider à construire et à renforcer votre lien avec votre enfant.

## LE SERVICE

Le service de réanimation, de soins intensifs et de néonatalogie du Centre Hospitalier de Troyes se situe au 1<sup>er</sup> étage du pôle de la Femme, de la Mère et de l'Enfant. Il comprend trois secteurs :

- La réanimation néonatale (6 lits) ;
- Les soins intensifs (6 lits) ;
- La médecine néonatale (6 lits).

Le service prend en charge les nouveau-nés prématurément ou à terme, nécessitant une hospitalisation dès la naissance ou dans les jours qui suivent (de 0 à 30 jours de vie).

- La cheffe du pôle Femme-Mère-Enfant est le Docteur Amélie JACQUET.
- Le chef du service de réanimation, de soins intensifs et de néonatalogie est le Docteur Ali BILAL.
- La cadre supérieure du pôle Femme-Mère-Enfant est Madame Corinne LEMAIRE.
- La cadre du service de réanimation, de soins intensifs et de néonatalogie est Madame Sophie LE BERRE.

## L'ÉQUIPE

### L'équipe médicale

La prise en charge médicale de votre enfant est assurée 24h/24, 7j/7, par les médecins pédiatres.

### L'équipe paramédicale

**Le cadre de santé** encadre l'ensemble du personnel paramédical. Il est également responsable du fonctionnement du service et de l'organisation des soins dispensés à votre enfant. Il est un interlocuteur privilégié pour échanger avec vous sur sa prise en charge.

**Les infirmières et infirmières puéricultrices** prodiguent à votre enfant les soins médicaux et de confort nécessaires. Elles vous accompagnent également pour accueillir votre bébé, et vous préparer à sa sortie.

**Les auxiliaires de puériculture** assistent les infirmières et infirmières puéricultrices dans les soins aux nouveau-nés. Elles assurent la préparation des biberons et le bionettoyage du matériel.

**Les agents de services hospitaliers** assurent l'entretien des locaux et l'accueil des familles.

**D'autres professionnels** peuvent être amenés à intervenir dans la prise en charge de votre enfant, y compris à votre demande (assistante sociale, psychologue, kinésithérapeute, consultante en lactation...).



## ORGANISATION DES VISITES

Selon son terme et son état de santé, votre enfant sera pris en charge en secteur de réanimation, de soins intensifs ou de médecine néonatale. Il sera installé dans un incubateur ou un berceau.

Votre présence est réconfortante pour votre bébé. Elle l'aidera à progresser, tout en vous permettant de consolider votre lien d'attachement et de trouver votre place auprès de lui.

**Quel que soit le secteur où l'enfant se trouve, l'unité est ouverte 24h/24 et 7j/7 aux parents UNIQUEMENT.** L'accueil de la fratrie est possible sur rendez-vous. Vous avez la possibilité de vous faire accompagner par la psychologue du service si vous en ressentez le besoin.

Vous pourrez obtenir des nouvelles par téléphone au 03 25 49 49 12, jour et nuit. Nous vous remercions toutefois d'éviter autant que possible les temps de transmissions inter-équipes, de 6h45 à 7h45 et de 18h45 à 19h45. Les nouvelles par téléphone sont exclusivement réservées aux parents.

Au sein du service, l'usage de votre téléphone portable est limité aux photos et vidéos. Vos appels devront être passés à l'extérieur.

## RECOMMANDATIONS À VOTRE ENTRÉE DANS LE SERVICE

Votre bébé est très fragile. Il est nécessaire de prendre des précautions d'hygiène afin d'éviter qu'il ne contracte une infection. Nous vous demandons de respecter les règles suivantes :

- Avoir une bonne hygiène corporelle (douche quotidienne, vêtements propres) ;
- Attacher vos cheveux ;
- Enlever vos bagues, montres et bracelets ;
- Avoir des ongles courts, propres, sans vernis ;
- Eviter les odeurs trop fortes (parfum...) ;
- Ne pas emmener de collation ni de boisson dans le service ;
- Vous laver les mains soigneusement et revêtir une casaque ;
- Arrivé auprès de votre enfant, il vous sera demandé de vous relaver les mains et/ou d'utiliser une solution hydro-alcoolique.
- Les téléphones doivent être systématiquement désinfectés avec une lingette prévue à cet effet à l'entrée du service. Il est déconseillé d'utiliser votre téléphone pendant le peau-à-peau.

**Pour votre confort**, un casier fermant avec un cadenas (non fourni) est à votre disposition dans le « sas parents ». Vous avez la possibilité d'y déposer vos objets et affaires personnels. Ces casiers doivent être libérés chaque jour. La direction de l'hôpital et le personnel du service déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.



## SALON DES PARENTS

Afin de faciliter votre présence auprès de votre bébé, nous mettons à votre disposition un salon des parents où vous pourrez vous restaurer, vous détendre et rencontrer d'autres parents. Il se trouve à l'extérieur du service. Nous vous y conduirons la première fois puis nous vous communiquerons le code d'entrée.

Pour qu'il continue à servir à toutes les familles et soit agréable, nous vous demandons de respecter ce lieu ainsi que le matériel qui s'y trouve, et de le laisser aussi propre que vous l'avez trouvé à votre arrivée. Boissons alcoolisées et tabac sont interdits dans le salon des parents.

## VOTRE PLACE DE PARENTS

L'environnement du nouveau-né prématuré est important pour son développement sensoriel, moteur, cognitif et psychologique. Ainsi, ce n'est pas à votre bébé de s'adapter à son environnement, mais bien à l'environnement de s'adapter à ses besoins et ses capacités, ainsi qu'à ceux de sa famille.

Les soins de soutien au développement visent à réduire le stress du nouveau-né et ainsi à améliorer ses compétences. Ils utilisent des stratégies environnementales et comportementales.

### **Les parents jouent un rôle important dans le développement de leur enfant.**

Même si votre bébé est né plus tôt et qu'il nécessite des soins médicaux que vous ne pouvez vous-même lui apporter, votre présence, votre odeur, votre voix, votre peau sont essentielles et irremplaçables par la médecine. Votre place de parents est unique et le bénéfice de votre présence est immense pour votre bébé. C'est la raison pour laquelle les équipes vous accompagnent, vous soutiennent et vous guident dans l'observation de votre enfant.

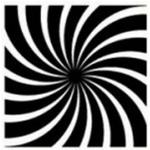
Pour le parent n'ayant pas accouché, un congé d'accueil de l'enfant en cas d'hospitalisation est possible jusqu'à 30 jours. Vous pouvez vous connecter sur le site [ameli.fr](http://ameli.fr) pour en savoir plus.

## LES SOINS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

Afin de protéger votre bébé des effets du bruit et de la lumière et de recréer un environnement le plus proche possible de celui du milieu utérin, **nous vous recommandons de chuchoter et de lui chanter de petites chansons.** Votre bébé reconnaîtra votre voix et sera apaisé.

Un **cache-couveuse** permet de maintenir votre bébé dans la pénombre. Il sera progressivement relevé en fonction de son terme, de son éveil et de son état de santé.

**À la naissance, votre bébé ne distingue que le noir et le blanc.** Une image contrastée en noir et blanc peut être déposée dans son incubateur ou son berceau, afin qu'il puisse y accrocher son regard.



## LES PIEUVRES

Une petite pieuvre en crochet sera offerte à votre bébé à son arrivée. Elle permettra, tout au long du séjour, de le rassurer. Votre enfant pourra s'agripper à ses tentacules plutôt qu'aux fils et sondes présents près de son visage. Il pourra ainsi mieux se reposer.

## LE POSITIONNEMENT

Avant sa naissance, votre bébé avait l'habitude de s'appuyer contre l'utérus. Ces appuis lui permettaient de se positionner et constituaient des repères pour lui. Nous tâchons de recréer ces repères en l'installant dans **un cocon.**

Votre bébé sera apaisé et rassuré s'il a possibilité de porter ses mains à son visage, voire de téter ses doigts. C'est pourquoi nous le positionnons légèrement sur le côté afin de lui faciliter ce mouvement.



## L'ALLAITEMENT MATERNEL

Si vous souhaitez allaiter votre bébé, nous ferons au mieux pour vous accompagner.

S'il est trop petit ou si son état de santé ne le permet pas, nous vous proposerons de tirer votre lait, auprès de votre bébé. Vous pourrez continuer régulièrement, soit dans le service où vous êtes hospitalisée, soit chez vous. Tirer votre lait 6 à 8 fois par jour permettra de maintenir une bonne lactation.

Le lait recueilli pourra être gardé :

- 4h en air ambiant ;
- 48 h dans votre réfrigérateur ;
- 4-6 mois dans votre congélateur.

Le service est équipé d'une biberonnerie. Vous avez la possibilité d'y stocker votre lait, de façon à ce qu'il soit délivré le plus tôt possible et quotidiennement à votre bébé, dans une seringue d'alimentation ou dans un biberon.

Dès que possible, nous lui ferons téter des petites quantités de lait au biberon afin de solliciter son oralité.

Quand votre bébé sera prêt, nous vous accompagnerons pour le mettre au sein, le plus souvent possible.

En cas de difficultés d'allaitement, n'hésitez pas à en parler à l'infirmière ou à la puéricultrice référente de votre enfant. Elle pourra vous donner des conseils (homéopathie, tisane, alimentation, rendez-vous avec une consultante en lactation...). N'oubliez pas que votre lait suit le terme de naissance de votre bébé : il est donc le plus adapté.

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas allaiter, votre bébé recevra :

- Soit du lait maternisé adapté à son âge ;
- Soit du lait pasteurisé de donneuses, s'il a moins de 32 SA.

## L'ORALITÉ

Dès la naissance et quel que soit son terme, votre bébé possède le réflexe de succion. Toute l'équipe est formée pour maintenir et développer cette capacité chez votre enfant.

Un protocole d'oralité individualisé sera établi au cours de l'hospitalisation. Il permet au nouveau-né d'acquies une autonomie alimentaire et de prévenir les troubles de l'oralité.





## LE PEAU-À-PEAU

Le peau-à-peau présente des bénéfices à court, moyen et long terme, aussi bien pour votre bébé que pour vous. Ce soin permet de créer un environnement rassurant pour votre bébé. Il peut être réalisé à tout âge, dès que l'état de santé de votre enfant le permet. Le premier peau-à-peau se réalise de préférence lorsque vous vous sentez suffisamment en confiance. Il est également intéressant que vous ayez du temps devant vous. Plus le moment de peau-à-peau sera long, plus les bienfaits seront importants. **Les bénéfices du peau-à-peau** sont les suivants :

- Régulation de la température corporelle, du rythme cardiaque et de l'oxygénation de l'enfant ;
- Augmentation de la qualité de sommeil (phase éveil/sommeil) ;
- Amélioration de la digestion ;

- Participation au développement de la croissance ;
- Facilitation de la lactation de la mère, donc de l'allaitement ;
- Apaisement de votre bébé, bercé par le son de votre voix, des battements de votre cœur et la présence de votre odeur ;
- Meilleure tolérance aux soins ;
- Création du lien d'attachement ;
- Interaction parents-bébé ;
- Stimulation des compétences orales ;
- Sensations semblables aux mouvements du liquide amniotique dans le ventre.

L'ensemble de ces bénéfices influe sur la durée de l'hospitalisation et participe au développement sensoriel et psychomoteur de votre enfant. Il est souhaitable que les deux parents participent activement au peau-à-peau.

## L'ENVIRONNEMENT DE VOTRE ENFANT

### Le matériel

Pour maintenir sa température autour de 37°, votre enfant est installé dans un berceau muni d'un matelas chauffant ou dans un incubateur. Pour surveiller le rythme cardiaque et respiratoire de votre enfant :

- 3 petites électrodes sont positionnées sur sa poitrine et reliées à un moniteur cardio-respiratoire ou « scope » ;
- Le capteur à lumière rouge sur sa main ou son pied permet de surveiller son taux d'oxygène dans le sang (saturation en oxygène).

Votre enfant peut avoir besoin d'aide pour respirer. Les différents dispositifs pourront vous être expliqués.

Du fait de sa prématurité, votre enfant ne sait pas encore coordonner sa succion/déglutition avec sa respiration. Il se fatigue alors vite. Pour l'aider, un petit tuyau souple peut être introduit dans son nez ou sa bouche. Il descend jusque dans l'estomac. Il s'agit de la sonde d'alimentation entérale. Elle permet également de vérifier si votre enfant digère bien.



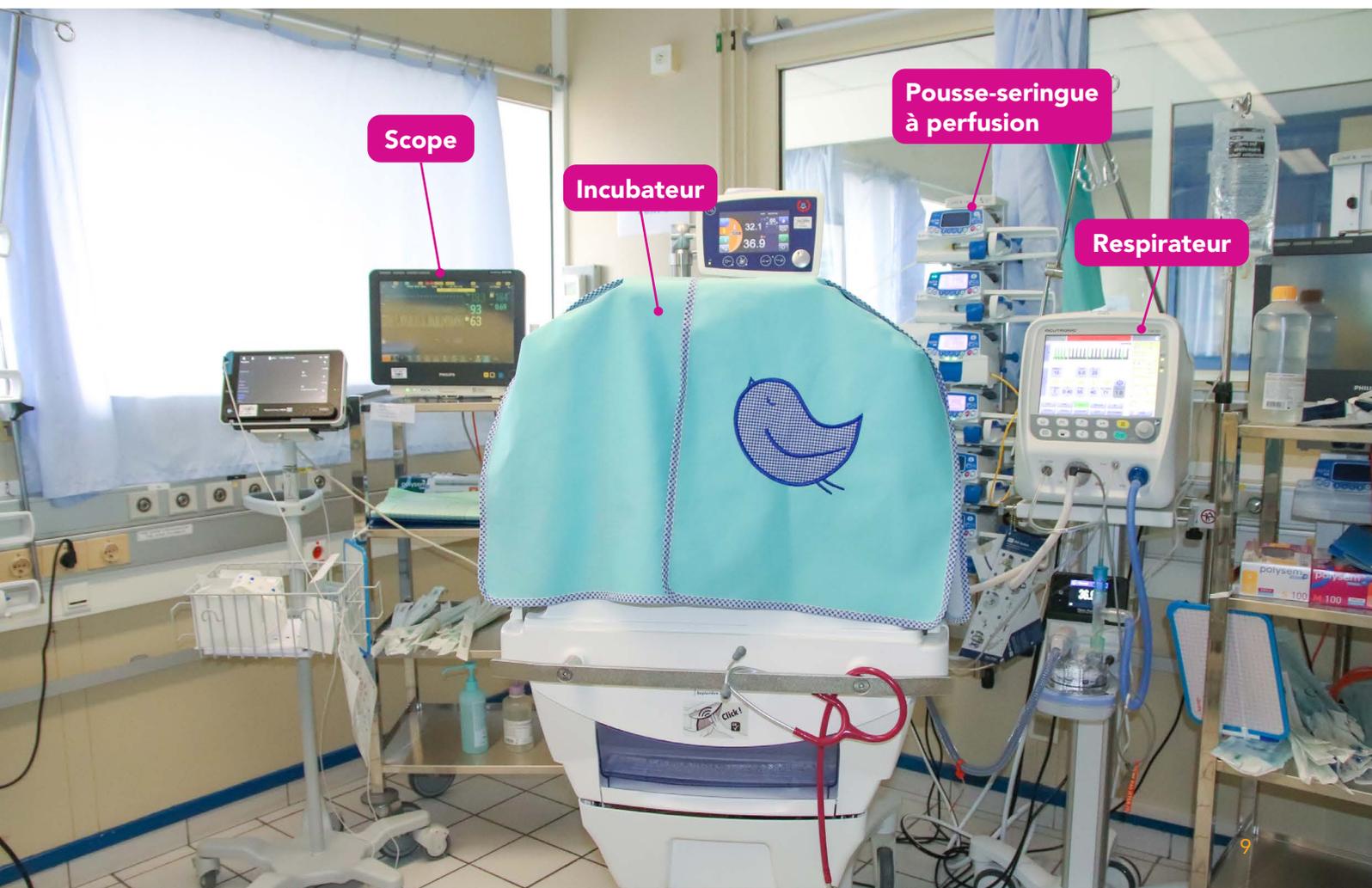
### Les perfusions

En fonction de ses besoins, votre enfant peut être perfusé au moyen d'un cathéter veineux périphérique ou central.

Ce cathéter peut être placé :

- Dans la veine ombilicale ;
- Dans une veine des bras ou des jambes.

Ce cathéter permet de remplacer ou de compléter l'alimentation si votre bébé ne peut pas manger. Il peut également servir à administrer des médicaments.



## CONTACTS

**Cadre de santé : Sophie LE BERRE..... 03 25 49 47 17**

**Infirmières et puéricultrices du service..... 03 25 49 49 12**

**Secrétariat de consultation pédiatrique ..... 03 25 49 49 05**

**Psychologue ..... 03 25 49 49 49 poste 58 588**

**Assistante sociale ..... 03 25 49 13 56**





### **CENTRE HOSPITALIER DE TROYES**

101 avenue Anatole France - CS 20718 - 10003 TROYES Cedex  
Tél. Standard : 03 25 49 49 49 - [www.ch-troyes.fr](http://www.ch-troyes.fr)

